L'ABEILLE.

JOURNAL POLITIQUE, COMMERCIAL & LITTERAIRE.

Imprimé par P. [illegible], à [illegible]

No 203. [illegible] 1828. Vol. [illegible]

Conditions.—L'ABEILLE paraît [illegible] fois par semaine. Le prix de l'abonnement est d'UNE PIASTRE par mois, payable à la fin de chaque mois.

On peut s'abonner également à [illegible] de $10, en payant six [illegible]

Ceux qui désireront discontinuer [illegible] prévenir l'Editeur et correspondants; les abonnés de la ville [illegible] poste, et ceux de la campagne [illegible] d'avance. On continuera d'envoyer la feuille à ceux qui ne feront pas connaître leur intention de cesser, et elle sera considérée comme abonnée.

Les Avis doivent être apportés à la [illegible] fois, et quatre sous pour chaque insertion subséquente, devant chaque publication.

Les personnes qui font publier ordinairement un grand nombre d'avis, peuvent prendre un abonnement à l'année, dont le prix sont de $40 à 60, y compris [illegible] selon la quantité d'avis.

On s'abonne à la paroisse St. Charles, chez le juge Morel Guirardand.

A la paroisse St. Jean-Baptiste, chez le juge Thérence Le Blanc.

A Donaldsonville, chez F. Boze, instituteur.

Aux Attakapas, à Mr. Dénaustrille, [illegible] juge de paix.

Bateaux à vapeur.

POUR NORFOLK ET [illegible]

Le beau brick-goélette WILLIAM, [illegible] doublé et chevillé en cuivre, [illegible] Leslie, pilote indépendant.— Pour [illegible] passage, s'adresser à bord, vis-à-vis le [illegible] Canal ou à

7 mai BRIVERS, GIBBONS [illegible]

POUR BOSTON.

Le beau brick MOBILE, capitaine [illegible] ayant presque toute sa cargaison [illegible] prête, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à

7 mai J. W. ZACHARIE & Co.

POUR [illegible]

Le brick fin voilier, doublé et chevillé en cuivre MARION, capt. Peterson, [illegible] dans [illegible] pour [illegible] incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à

COCKAYNE & WATTS, [illegible]

8 mai No. 56 rue Bienville.

POUR LIVERPOOL.

Le superbe navire GEORGE CLINTON, capitaine Rawson, partira engagé [illegible] de jours. Pour passage s'adresser à bord au capitaine, ou à

E. & L. DE FEYSTER,

8 mai 75, rue du Canal.

POUR LIVERPOOL,

La barque UNITY, a besoin d'environ 300 balles de coton pour compléter [illegible] chargement; pour fret desquelles on peut s'adresser au capitaine à bord, ou à

1er mai JOHN A. MERLE & Co.

A FRETER,

Le beau brick SPLENDID, capitaine D. Curtis, sera prêt à recevoir son chargement dans peu de jours. Pour les conditions, s'adresser à bord ou à

26 avril JOHN CLARK.

POUR BOSTON,

Le superbe brick DIDO, ayant partie de son chargement engagé, sera bientôt expédié. Pour fret du reste, ou passage, ayant [illegible] agréables, s'adresser à

26 avril JOHN CLARK, rue Bienville.

POUR NEW-YORK,

La nouvelle Ligne de paquebots part régulièrement de la Nouvelle-Orléans, les 8 et 23 de chaque mois, comme suit:

Le navire KENTUCKY, cap Ribbons.

Le navire TALMA, capt Marshall.

Le navire ILLINOIS, capt Waterman.

Le navire TENNESSEE, capt. Fowler,

Le navire LOUISIANA, capt. Price.

Le public peut compter sur l'exactitude dans les départ des susdits navires.

L'époque de leur départ de New-York, est [illegible] 1er. et 15 de chaque mois.

15 oct *Foster & Hutton.*

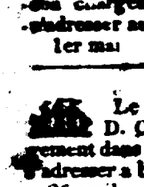

SANGSUES à 50 cents.

A VENDRE chez FORSYTHE & Co. au coin des rues Royale et St.-Pierre.

Les articles suivans sont offerts à des prix modérés, savoir:

Elexir antibilieux du Dr. Guthé
5 livres sulfate de quinine
Bandages herniaires, sondes
Bougies et canulles en gomme élastique
Pilluliers à l'usage des pharmaciens
Boites en cartons assorties
Blanc des sultans pour adoucir la peau
Rouge pour la toilette
Pastilles de sérail pour parfumer les appartemens
Baume de copahue inodore
Mousse Japonais &c. &c. 18 avril

Chapeaux Blancs, de castor.

NICHOLS & KEELER ont reçu par le navire Talma, un assortiment de CHAPEAUX BLANCS, de première qualité et de la dernière mode de New-York.

23 avril

[illegible] pour [illegible]

Le brick [illegible] WILLIAM, [illegible] Bastien, [illegible] une partie [illegible] changement [illegible] passagers.

[illegible] GAZE,

5 juin Rue Conti.

POUR BAYOU [illegible], BATON-ROUGE,

Plusieurs des lieux intermédiaires.

Le beau Bateau-à-Vapeur COURTLAND, d'une [illegible] supérieure, capitaine D. Robertson, fera régulièrement les voyages [illegible] les places ci-dessus et [illegible] d'ici tous les [illegible] midi. Il offre de bons [illegible] pour les passagers. Pour [illegible] passage, s'adresser à bord ou à

10 Déc. JAMES ARNOT.

POUR BAYOU SARAH, POINTE-COUPEE,

Et tous les lieux intermédiaires

Le bateau à vapeur [illegible] RIVER, [illegible] réparé, commandera [illegible] voyages [illegible] les lieux ci-dessus, à partir tous les [illegible] du matin et du Bayou Sarah tous les Vendredis à 10 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

2 déc. L'HERMITTE DON.

POUR NATCHEZ,

Et tous les lieux intermédiaires

Le bateau à vapeur WALK-IN-THE-WATER, capitaine [illegible] partira [illegible] Mardi, 10 et 20 du [illegible] Jeudis, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

17 déc.

POUR LE BAYOU SARAH,

Lafourche-Bienvenu, Baton-Rouge, Plaquemines, et les autres établissemens,

Le bateau-à-vapeur, à simple pression, FLORIDA, capt. C. Laurent, part d'ici tous les Jeudis, à dix heures du matin, pour Sarah, d'où il repart tous les Dimanches à dix heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à

1 sept *Joseph T. Bauduc.*

DEMANDE.

UN élève en pharmacie bien recommandé, trouverait à s'employer en s'adressant au bureau de cette feuille. 23 avril.

PANORAMA DE PARIS.

Une grande peinture panoramique de la ville de Paris est maintenant ouverte au public dans la place du cirque.

La vue est prise du haut du toit de la partie méridionale des Tuileries; en conséquence le spectateur doit se figurer qu'il est placé dans cette situation élevée qui commande une partie considérable de la capitale.

Immédiatement sous les yeux du spectateur, vers le nord, sont les combles des appartemens du Roi, et sur la droite la vaste galerie des tableaux se prolonge à l'est jusqu'au Louvre. Cette galerie borne la place du Carrousel vers le sud et la nouvelle galerie vers le nord. Au milieu de cette place s'élève l'arc de triomphe; c'est là que Napoléon avait coutume de passer en revue ses légions avant leur départ pour leurs immortelles campagnes, et cette enceinte a mille fois retenti de la musique guerrière. Du côté occidental du palais, le spectateur plane sur le jardin des Tuileries, et au delà, dans le lointain il apperçoit le palais du garde-meuble et les Champs Elysées.

—Ce spectacle intéressant est ouvert au public, tous les jours, depuis 9 heures jusqu'à 5 de l'après-midi. Entrée: quatre escalins par personne, ou une piastre par abonnement.

30 Avril.

ESCLAVE EN MARONNAGE.

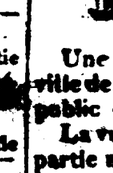

PARTI marronne dans le courant de ce mois, de chez le soussigné, une négresse créole nommée CATHERINE, taille de 5 pieds 2 pouces, mesure française, figure allongée; elle est marchande de et est partie [illegible] avec son panquet de marchandises. La personne qui l'arrêtera, recevra une récompense de dix piastres, ou [illegible] à la geole, ou chez sa maîtresse, rue St. Claude près du collège.

31 mai 3f. Mme. ROUQUETTE.

DEMANDE D'EMPLOI.

UN jeune homme, très-bien recommandé, désirerait trouver une place de teneur de livre dans un café, ou dans un magasin, ou bien sur une habitation. S'adresser au bureau de l'Abeille, où l'on fournira les meilleurs renseignemens.

26 mai.

[illegible] LA LOUISIANE,

Distillée [illegible]

Se trouve [illegible]

Le brick Swan, [illegible] pour Liverpool, partira dans dix jours. Les passagers [illegible] de [illegible]. Les [illegible] qui désirent [illegible] prévenir l'Agent [illegible] correspondants [illegible] abonnés de la ville [illegible] poste, et ceux de la campagne [illegible] d'avance. On continuera d'envoyer la feuille à ceux qui ne feront pas connaître leur intention de cesser, et elle sera considérée comme abonnée.

Les Avis doivent être apportés à la [illegible] fois, et quatre sous pour chaque insertion subséquente, devant chaque publication.

Les personnes qui font publier ordinairement un grand nombre d'avis, peuvent prendre un abonnement à l'année, dont le prix sont de $40 à 60, y compris [illegible] selon la quantité d'avis.

On s'abonne à la paroisse St. Charles, chez le juge Morel Guirardand.

A la paroisse St. Jean-Baptiste, chez le juge Thérence Le Blanc.

A Donaldsonville, chez F. Boze, instituteur.

Aux Attakapas, à Mr. Dénaustrille, [illegible] juge de paix.

Le